Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [11]

Artikel: La femme valaisanne de la montagne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275366

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vivre le Valais d'aujourd'hui

Les femmes valaisannes dans l'économie

Ce titre devrait annoncer une étude longue et fouillée sur l'activité des femmes valaisannes dans l'économie du canton. Nous devrions nous pencher, statistiques à l'appui, sur les différents secteurs où s'exerce cette activité et ainsi nous aurions à parler des femmes qui s'occupent d'agriculture et d'élevage; de celles qui travaillent dans les usines et les ateliers et enfin de celles qui sont occupées dans les services: hôpitaux, écoles, bureaux, hôtellerie, commerce, etc. De cette façon, nous aurions fait le tour des secteurs primaire, secondaire, tertiaire et touché l'ensemble des femmes salariées du Valais qui représentent quelque 30 % de la population active.

Mais, dans le même temps, nous aurions oublié celles dont il est coutume de dire qu'elles « ne travaillent pas ». Et c'est d'abord sur elles que nous allons porter notre regard.

Les « femmes au foyer », encore largement majoritaires dans notre canton, ont une activité bien différente selon qu'elles vivent en ville ou à la campagne. Pour les premières, l'essentiel de leur activité demeure les enfants et le mari, les repas, le ménage, l'appartement. Celles qui habitent la campagne verront se joindre à ces premières activités une quantité d'autres. Il y aura le jardin ou la vigne à cultiver, les cultures à soigner, les récoltes à faire avec le conditonnement des fruits et des légumes et souvent en plus du petit bétail à soigner. Dans bien des villages, à la montagne surtout, nombre de ménages ont encore quelques pièces de gros bétail et la plupart du temps c'est la femme qui s'en occupe, qui fait les foins, tandis que le mari, salarié dans une entreprise, est loin toute la journée avec de longs déplacements. Et ainsi, au fil des saisons, la femme voit son travail domestique se doubler d'un travail agricole plus ou moins important sans que celui-ci, dans bien des cas, ne lui confère une quelconque indépendance économique puisqu'il n'a pas de valeur d'échange. Dans la mesure où les produits de ce travail ne sont pas commercialisés, la valeur d'usage du travail féminin est dénué de prestige et n'est pas reconnu comme apport économique par notre société.

Il est bien certain que, dans ces conditions, ces femmes « qui ne travaillent pas » regardent parfois avec envie « celles qui travaillent », celles qui sont payées.

Alors, ces salariées, qui sont-elles ? Sont-elles vraiment enviables ? D'abord le nombre des travailleuses qui cherchent en dehors du foyer plus d'indépendance économique et sociale et plus d'épanouissement, est certainement inférieur à celui des femmes pour lesquelles le travail est une nécessité financière évidente: qu'elles soient célibataires, divorcées ou veuves, ou que le salaire du mari soit notoirement insuffisant. De toute façon, pour la plupart, cette journée de travail s'ajoute à tout ce qu'il y a à faire à la maison.

Ces femmes, on les trouve évidemment dans le commerce et, à ce propos, il convient de rappeler ce qu'aurait dû être leur salaire minimum au terme d'une convention collective signée en février 1976.

Aide ou débutante
Fr. 840.— par mois en première année ; Fr. 1270.— par mois en huitième année.
Vendeur-vendeuse diplômés
Fr. 1113.— par mois en première année ; Fr. 1701.— par mois en huitième année.
Employé de bureau
Fr. 1617.— par mois en première année ; Fr. 1943.— par mois en huitième année ;

et bien même ces salaires de misère furent jugés trop élevés par les grandes surfaces qui ont osé dénoncer la convention et ont obtenu gain de cause. Essayez, vous, de faire un budget avec ces montants pour vous-même et votre famille...

Femmes sous-payées, main-d'œuvre bon marché et d'appoint que l'on embauche et renvoie à la maison au gré des circonstances, voilà que qu'on trouve en nombre dans notre canton.

Les seules qui aient un statut convenable sont les femmes travaillant dans l'administration cantonale, encore que leurs possibilités d'avancement soient fort restreintes. Mais, là non plus, ne nous leurrons pas, rien n'est jamais acquis ! Une récente interpellation développée au Grand Conseil demandait tout simplement que l'on mette à la retraite anticipée ces dames dont le mari peut subvenir aux besoins de la famille, et que l'on tienne compte de ce fait dans tous les cas d'embauche. Ces mesures devant, selon leur auteur, servir d'exemple pour les employeurs privés ! Que fait-on chez nous du droit au travail tel que défini dans la charte sociale européenne ? Est-il seulement un privilège pour l'homme ?

Autre fait inquiétant pour les femmes de ce canton: l'image qu'on leur impose du rôle qu'elles ont à jouer. Celui-ci se conçoit essentiellement en fonction du ménage et de la maternité et, vivant dans cette perspective, beaucoup de jeunes filles ne font encore ni études, ni apprentissage.

22 % des filles ont un contrat d'apprentissage
32 % des filles font des études secondaires du 2e degré
1,5 % ne sont pas scolarisables (handicapés, infirmes)
44,5 % des filles sont sans formation recensée (ne figurent pas dans les statistiques de l'Etat : les élèves fréquentant des écoles paramédicales dépendant de la Croix-Rouge, ni celles des écoles privées).

Dans ces conditions, on est encore très loin de l'équivalence sociale des rôles masculin et féminin.

Car, actuellement, les différents processus de socialisation (école, église, famille, etc.), conditionnent encore trop les femmes et les cantonnent dans leur rôle d'« éternelle seconde », en les persuadant que leur épanouissement ne pourra se faire qu'à travers le mariage et la maternité. L'exercice d'une activité professionnelle restant un « en-cas », « en attendant », ou encore « un appoint pour boucler les fins de mois ».

Espérons que nous entrerons bientôt dans le temps où chacun, homme et femme, aura droit à son identité sociale, à son autonomie économique devant permettre l'autogestion de sa vie parce que chacun s'en sera donné les moyens.

Françoise Vannay-Bressoud
députée

La femme valaisanne de la montagne

Comme dans tous les pays alpins, la femme de chez nous a connu pendant des siècles une vie dure, faite de privations, de soumission, de labeur acharné, d'héroïsme constant.

Ici comme ailleurs, les changements survenus dans l'économie du pays ont provoqué une évolution rapide des esprits et des mœurs. Avec les travaux des chantiers, les industries touristi-

Photo Métrailler-Borlot

ques et autres, l'argent a pénétré dans nos vallées, transformant radicalement la situation de la famille et de la femme qui en est le centre.

Les sources de gains ne sont plus les mêmes, on ne vit plus «sur la campagne», comme on disait jadis. Les hommes et les jeunes, qui prennent tous un métier ou font des études, vont, grâce aux voitures, travailler dans les centres de production que sont les villes et les stations touristiques; ils rentrent le soir, apportant l'aisance au foyer.

De son côté, le travail des champs a été simplifié grâce aux diverses machines et aux étables modernes. Ainsi, la femme supplée en bonne partie à l'absence des hommes et des jeunes qui tendent un coup de main le samedi et durant les congés.

Toujours travailleuse et prévoyante, capable de s'adapter à tout, la montagnarde s'est mise aux méthodes modernes de travail. Leste et adroite, elle a l'œil vif et l'esprit prompt à saisir la meilleure manière de faire sa tâche. Jadis, elle fauchait à la faux, aujourd'hui, elle manie la faucheuse avec aisance et conduit le tracteur.

Un souffle de liberté effleure actuellement le cœur de la montagnarde qui peut enfin trouver quelques loisirs. Elle n'est plus privée du nécessaire, ni cachée à l'ombre des cuisines sombres; elle vote, elle lit l'Epître à la Messe, va au camion Migros avec une bourse bien garnie et prend peu à peu conscience de ses possibilités et des droits qui, petit à petit, lui sont accordés.

La femme de trente ans et plus est assez timide devant ces innovations. Moins harcelée par le travail au dehors, elle reste la cheville ouvrière de la maison. Son intérieur, plus grand, plus coquet et confortable, demande plus d'entretien que la rustique demeure du vieux temps. Elle se consacre méticuleusement aux soins de sa maison, de ses enfants, qui, de moins en moins nombreux, sont traités comme de petits princes.

Par contre, les jeunes filles évoluent très rapidement. A vingt ans, la plupart ont leur permis de conduire; elles vont au café, jouent aux cartes comme les garçons, skient sur des skis neufs, portent des ensembles dernier modèle et non plus en bas de laine et vieux manteaux, sur des planches dont les frères ne voulaient plus.

En fait, la femme des montagnes, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, est dans une situation transitoire. Sans avoir la formation et le recul nécessaire pour faire un heureux choix dans le chaos des nouveautés qui lui sont offertes, elle risque fort d'abandonner des valeurs anciennes incontestables pour des fantaisies dérisoires. Afin de s'affranchir d'une tutelle écrasante, elle rejette souvent sans mesure ce qui fait la dignité de la femme et son charme. On lutte pour des fadaises et on ne sait pas lutter pour la vraie liberté, celle qui rend l'être, homme ou femme, conscient de la valeur du sacrifice choisi, de la confiance mutuelle, du dévouement que l'on confond avec les fardeaux d'antan.

Un problème difficile à résoudre harmonieusement est celui de la vie en station. En effet, vivre continuellement face à des gens en vacances, ayant une mentalité souvent très différente de la nôtre et qui semblent dépenser l'argent sans compter, n'est pas une sinécure. Il n'est pas aisé de ne pas se laisser éblouir par tant de facilité extérieure. La télévision et les lectures de tout calibre qui abondent chez nous comme ailleurs, sont un facteur de déséquilibre. Bien des jeunes filles et bien des femmes sont séduites par les vedettes qu'elles voient briller journellement; elles voudraient connaître tous les avantages, toutes les «sciences» qu'on fait miroiter sous leurs yeux. Elles acquièrent ainsi une semi-culture, trompeuse et superficielle, qu'elles n'assimilent pas et avalent sans esprit critique. Mais on rencontre aussi nombre de filles intelligentes qui comprennent où sont les vraies valeurs et qui, ouvertes et disponibles, savent mettre à profit les possibilités nouvelles de travail, de culture véritable, de sport et d'intérêts divers. Comme toutes les «terriennes», nos montagnardes ont un tempérament stable et solide, un idéal bien ancré, et, au-delà de crises certaines, d'excès regrettables, ou, au contraire, de l'inertie de quelques-unes, elles sauront à la longue tirer le meilleur, laisser tomber le déchet et rester les femmes et les mères admirables qui ont fait la force du peuple de nos montagnes.

Une parmi d'autres

COUCHÉ

Je voudrais dormir avec toi
Sur les mousses vertes
De la forêt des Tierces.

Deux chanterelles
En boucles d'oreille,
Des noisettes aux doigts.

Ecureuils et tétraz !
Sur l'humus et les aiguilles
Les pas ne marquent pas.

Rumeur et secret...
A la fin de l'hiver
Nos corps redevenus poussière.

S. Corinna Bille